

REPUBLIQUE DE GUINEE



MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE (MMG)
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MEDD)

PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, MINIERES
ET DE L'ENVIRONNEMENT (PGRNME)

CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 8190 -GN

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

CONSEIL LEGAL AUPRES DU MINISTRERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

SMI N°004/PGRNME/C/2025

Date de fin: 09 février 2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement (Crédit et Don) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir les coûts du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement (PGRNME) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant, notamment la mission relative au : Conseil Légal auprès du Ministère des Mines et de la Géologie.
2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent les prestations d'un appui et des conseils sur le plan juridique auprès du Ministère des Mines et de la Géologie. La durée prévisionnelle du contrat est de douze (12) mois avec un temps d'intervention maximum de 180 jours.
3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés pour l'étape de la procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous et peuvent être transmis à la demande des consultants.
4. Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du PGRNME invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :
 - Avoir l'expérience générale de dix ans (10) ans au moins dans les domaines suivants : droit minier, économie minière, transition énergétique et gouvernance des ressources naturelles ;
 - Avoir réaliser trois (3) missions similaires, au moins dans le secteur extractif et des politiques minières ;

- Être aptitudes à conduire des consultations multisectorielles et à produire des livrables de qualité ;
- Avoir la capacité managériale de projets et programmes complexes ;
- Avoir la connaissance des marchés et l'expérience confirmée dans la structuration des projets en PPP ;
- Avoir l'expérience avérée dans la conduite des projets similaires dans les pays développés en général, en Afrique sub-saharienne, en Guinée en particulier.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.


5. La liste restreinte comprendra cinq (5) à huit (8) cabinets/firmes/sociétés ou groupements répondant au mieux aux critères d'éligibilité et qualifiés.
6. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI* » de la Banque mondiale, Février 2025 qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
7. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.
8. Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation des Marchés, Edition Février 2025, notamment la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).
9. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous **pendant les heures de bureau (tous les jours ouvrables) de 9 heures à 16 heures précises (heure de Conakry/Guinée).**
10. **Les manifestations d'intérêt doivent être fournies en langue française et par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne ou par courriel/e-mail) au plus tard le 09 février 2026 à 11 h-30 précises (heure de Conakry/Guinée).**

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PGRNME- Résidence ALIMOU, Quartier Taouyah, Commune de Ratoma Tél: +224 625 26 59 14/ 664349638
 Courriels : houmarh@gmail.com copie à apm.environs@gmail.com,
kouroumasmp90@gmail.com, et à lkaba1345@gmail.com

Fait à Conakry, le 15 janvier 2026

Le Coordonnateur du Projet,




 Oumar WANN